



Montreuil, le 30 août 2016

Madame Annick Girardin,  
Ministre de la Fonction publique

Mme Marisol Touraine  
Ministre des Affaires sociales et de la Santé

M. Jean-Michel Baylet,  
Ministre de l'Aménagement du territoire, de la ruralité  
et des Collectivités territoriales

N/Réf : BT/AT  
N°128-30/08/2016

Objet : préavis de grève de 0 h à 24 h pour les personnels des services sociaux et médico-sociaux de la Fonction publique le jeudi 8 septembre 2016

Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre,

La CGT appelle les professionnels des services sociaux et médico-sociaux à poursuivre leur mobilisation pour la défense du travail social, le maintien des métiers historiques du travail social et des diplômes d'État et certificats qui les structurent.

Si le rapport récent de Michel Thierry « valeurs républicaines laïcité et prévention des dérives radicales dans le champ du travail social » rappelle l'importance du rôle des travailleurs sociaux pour renforcer le vivre ensemble, il se trouve contredit par les choix de l'actuel gouvernement qui mettent en pièce la prévention spécialisée et le travail social de proximité, tout comme la loi El Khomri participe à la liquidation de nos droits et « conquis » sociaux.

La CGT réaffirme son refus de cautionner à l'intérieur de la Commission Professionnelle Consultative (CPC) la mise en œuvre d'une refonte des diplômes dont l'objectif est la déqualification des professions, la baisse du coût du travail et la transformation des travailleurs sociaux en techniciens interchangeables.

Le jeudi 8 septembre, date de de la prochaine CPC du travail social et de l'intervention sociale, la CGT appelle à une nouvelle mobilisation dans les territoires devant les préfetures. Nous serons également dans l'action le 15 septembre à l'appel de l'intersyndicale nationale.

... / ...

Le jeudi 8 septembre 2016 à Paris, la CGT appelle à un nouveau rassemblement devant le siège de la DGCS, suivi d'une manifestation pour obtenir, ce jour-là, un rendez-vous avec Madame Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé et d'obtenir l'ensemble des revendications des professionnels soit :

- **L'abandon du projet de réingénierie de l'ensemble des métiers du social ;**
- **La revalorisation statutaire et salariale pour l'ensemble des diplômés ;**
- **La reconnaissance immédiate au niveau licence des Diplômes d'État validés par 3 années de formation ;**
- **Le reclassement en catégorie A type des Assistants-e-s Sociaux, Éducatrices-teurs de Jeunes Enfants et Conseillères-iers en Économie Sociale et Familiale ainsi que la traduction dans les Conventions Collectives pour le privé ;**
- **Pour le secteur public, un véritable déroulement de carrière pour la catégorie A pour les Conseiller-e-s Sociales-ciaux Éducatives-tifs ;**
- **Des moyens pour les établissements de formation afin de pouvoir exercer correctement leurs missions avec des financements pour les étudiant-e-s, indispensables pour le paiement des gratifications de stage ;**
- **Des politiques sociales à hauteur des besoins de la population, quels que soient leurs lieux d'habitation ;**
- **Des moyens humains en personnels diplômés dans l'ensemble des établissements et services médico-sociaux ;**
- **Le refus des recours aux appels à projet et le maintien des conventions pluriannuelles par les collectivités territoriales afin de financer les associations ;**
- **L'arrêt de l'expérimentation des Contrats à Impact Social ;**
- **La défense et l'amélioration des Conventions Collectives de nos secteurs.**

Souhaitant que vous portiez la plus grande attention à ces revendications légitimes, nous vous prions d'agréer, Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations syndicales.

Pour la Fédération CGT des  
Services publics



Baptiste TALBOT  
Secrétaire général

Pour la Fédération CGT Santé et  
Action sociale



Mireille STIVALA  
Secrétaire Générale

Pour l'Union Générale des  
Fédérations de Fonctionnaires



Jean-Marc CANON  
Secrétaire général